

Quick-scan



L'AUTRE CERCLE

institut randstad
égalité des chances | développement durable

LES BONNES PRATIQUES

- Avoir identifié une personne « **sponsor** » au niveau de la direction et une instance référente.
- Avoir analysé ses **process RH** et déterminé un plan d'actions :
 - pour éliminer toute éventuelle discrimination
 - pour favoriser la confidentialité
- Prévoir des **bénéfices identiques pour couples pacsés / mariés**
 - de la Mutuelle et Prévoyance
 - des jours de congés et prime d'un montant identique lors du Pacs
 - des aides au logement, avantages du CE
 - dans le cadre des mobilités
- Accorder le Congé paternité (congé parentalité) pour le conjoint de même sexe
- Prendre en compte l'orientation sexuelle dans un process interne de **remontée des réclamations** sur les discriminations
- Avoir **intégré l'orientation sexuelle** dans les formations diversité
- **Reconnaître** les couples de même sexe dans les **manifestations internes**
- Avoir un lien avec un **événement** LGBT et/ou une **association** et le faire savoir en interne.

LES PRATIQUES À ÉVITER

- Considérer que **l'orientation sexuelle ne concerne pas l'entreprise**
- **Oublier** l'orientation sexuelle dans les critères de discrimination
- S'interdire de prononcer les mots **gay, homosexuel-le-s, lesbienne, trans-genre**
- Ne pas se laisser influencer par ses **stéréotypes** dans ses décisions RH
- Croire que ses **process RH** sont, par nature, non discriminants
- Penser que **faire son coming out** ne pose aucun problème surtout si la personne concernée a un haut niveau d'étude
- Croire que l'entreprise est gay friendly car « **on en connaît** en interne »
- Extrapoler sur le **faible nombre de remontées de comportements discriminatoires**
- Laisser penser que **l'homophobie est acceptable** dans certains contextes et ne pas la sanctionner
- Limiter le gay friendly à un **gadget marketing** marque employeur

CONTACTS

Catherine Tripon
porte-parole@autre Cercle.org

www.autrecercle.org

Aline Crépin
Déléguée Générale de l'Institut Randstad
aline.crepin@randstad.fr

www.randstad.fr

